

Il était une fois Belrem...

Belrem est le nom que portait Beaurain-Château au XI^e siècle. On le retrouve dans la tapisserie de Bayeux qui raconte la conquête de l'Angleterre par Guillaume de Normandie.



Voyage dans le temps : savez-vous qu'il y a bien longtemps, en plein cœur du Moyen Âge, Beaurainville (Belrem à l'époque) fut le théâtre d'un événement historique important ?

Imaginez : nous sommes en 1064 et le roi d'Angleterre qui se fait vieux n'a pas d'enfant. Harold, le beau frère, et Guillaume de Normandie aimeraient tous deux lui succéder... mais il n'y a qu'un trône !

Un jour qu'Harold et sa flotte se dirigent vers la Normandie, des vents violents font dériver les bateaux qui s'échouent près de Saint Valéry.

Guy de Ponthieu en vertu d'un droit maritime, s'empare des naufragés et les emprisonne dans le château de Belrem. Harold parvient à prévenir Guillaume de Normandie qui paie une rançon à Guy afin de délivrer les prisonniers. En échange, Harold jure de renoncer à la couronne d'Angleterre.

Enfin libre, Harold retourne chez le vieux roi, viole le serment fait à Guillaume et s'empare du trône à la mort du vieillard.

Cette trahison n'est pas pour plaire à Guillaume qui rappelle à Harold son serment. Hélas, le jeune roi fait sourde oreille et Guillaume, après l'avoir blâmé et porté l'opinion générale contre le Saxon, débarque avec sa flotte pour attaquer l'Angleterre.

C'est le début d'une conquête, c'est la naissance d'un nom : Guillaume le Conquérant, vainqueur à Hasting en 1066.



Le moulin de la Bleuance

La rivière se souvient...

Il y a trente ans, l'eau de la Créquoise jouait encore pour le meunier, Jonas Lambert, le père de Régis, l'actuel propriétaire. Dure époque où l'on avait coutume de ramasser le grain dans les fermes jusque Créquy, pour le moudre et le ramener deux jours plus tard.

Rude époque où l'on devait souvent travailler la nuit, après une attente infinie : la rivière n'était pas bien grosse et elle devait faire tourner sept moulins sur son chemin. Il fallait patienter longtemps avant que le vivier ne se remplisse suffisamment et mette en action le mécanisme...

« Je couchais dans le moulin, près de la roue à laquelle j'avais attaché une sonnette ; ainsi, j'étais averti lorsqu'elle s'emballait ou lorsqu'il n'y avait plus d'eau... » raconte Jonas dans « Les Moulins du Pays de Montreuil » de Philippe Walcq.

C'était le temps des sacs de quatre-vingts kilos sur l'épaule, des vérifications impromptues des contrôleurs, la nuit, pour éviter la fraude...

Est arrivé celui de l'arrêt des activités, inéluctable, quand les charges sont devenues trop lourdes et que les minoteries sont apparues.

Le moulin de la Bleuance encore nommé « Bleuance », date du XVI^e siècle.

A l'origine en torchis, il fut réédifié en briques au début du XX^e siècle. Tandis qu'il fabriquait la farine, l'huile puis moulait le grain, il a vu s'élever progressivement à ses côtés, maisons d'habitation, granges, écuries, étables et autres bâtiments.



Office de Tourisme des 7 Vallées

62140 Hesdin - Tél. : 03 21 86 19 19 - www.tourisme7vallees.com

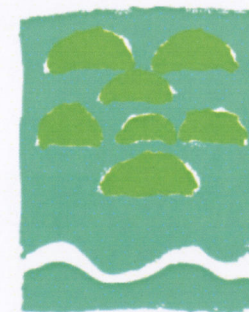
Imp. par l'OT des 7 Vallées - © OT des 7 Vallées

à pied,
à travers le Pays des 7 Vallées...

Sentier le Belrem

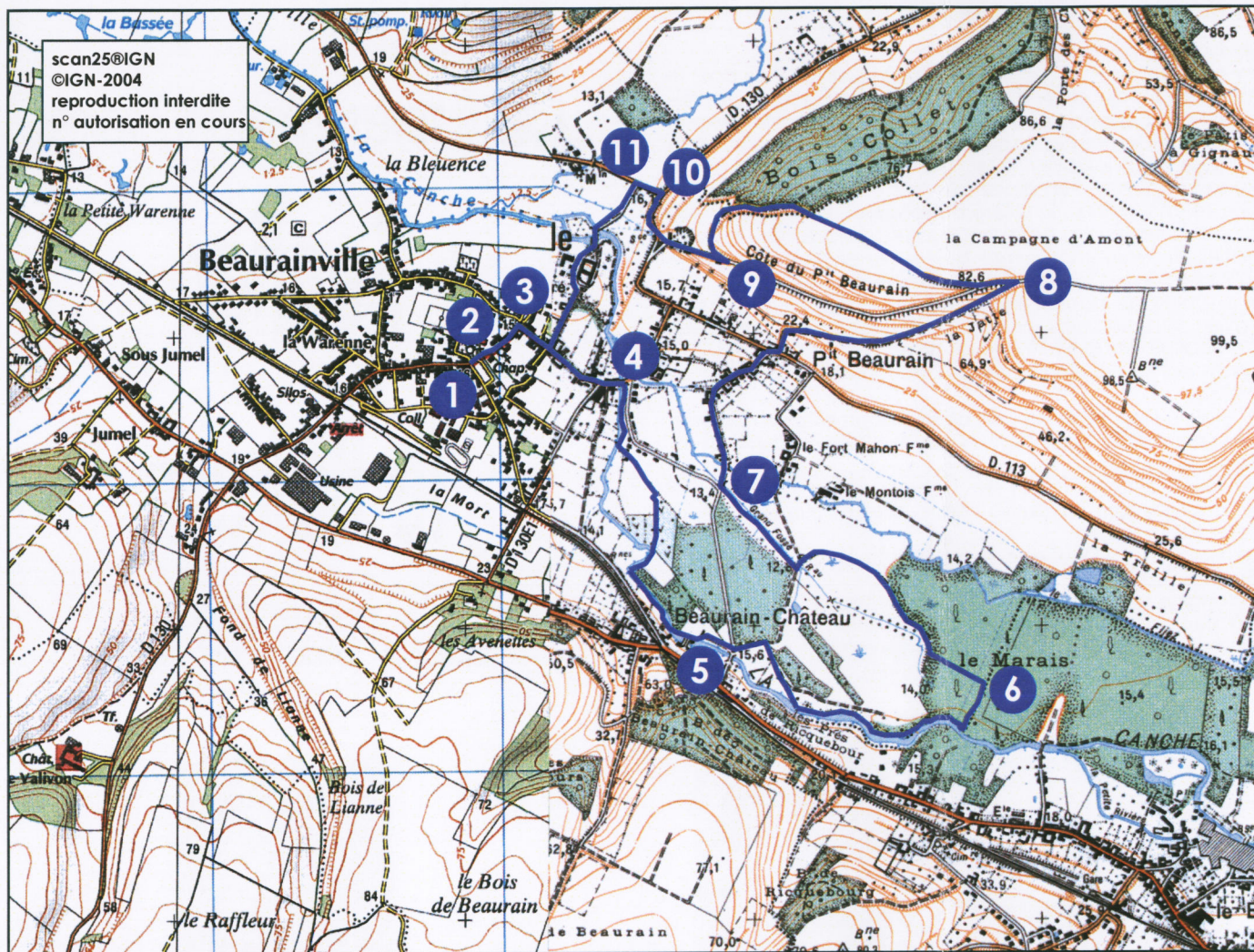
9 km - 2h15

départ : place de la Mairie
à Beaurainville



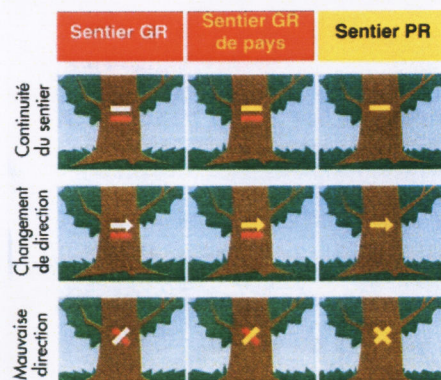
LES 7 VALLÉES
LA NATURE A SA SOURCE

**Une ambiance particulière à travers le marais ;
un parcours qui serpente au gré de la Canche,
et qui s'enfonce par de petits sentiers
dans une zone marécageuse, fournie
en végétaux et des points de vue somptueux...**



itinéraire

1. Le départ se fait place de la Mairie. En tournant le dos à la mairie, prendre à gauche la rue de la Canche. Après 185m, poursuivre vers la droite.
2. Au « mètre 370 », vous passez le long de « La Petite Ferme ».
3. Plus loin, vous passez au-dessus de la Canche sur un pont, et tournez tout de suite à droite, dans la rue « du marais de la Place ». Vous longez les rives de la Canche.
4. « mètre 964 » : tournez à droite. Vous entrez dans le « marais ». Prenez ensuite tout de suite à gauche. Poursuivez le sentier, et rejoignez les bords de la Canche (vue sur les vestiges de la forteresse « des Lianes »).
5. Continuez et arrivez à la base de canoë kayak ; franchissez le site, et traversez la rue des étangs, pour entrer à nouveau dans le marais. Vous atteignez rapidement un croisement en « Y », poursuivez à droite. Le sentier se poursuit, bordant parfois la Canche.
6. « mètre 3250 » : tournez à gauche, vers une allée rectiligne traversant une peupleraie. Tournez à droite et longez « le grand fossé », chemin parallèle aux étangs communaux, jusqu'à la sortie du marais.
7. Vous retrouvez la « rue des étangs », et tournez à droite. Poursuivez jusqu'au croisement avec la « rue du Petit Beaurain ». Ici, tournez à droite, et tout de suite à gauche dans la « rue de la Campagne ». Cette première montée vous amène sur les hauteurs de Beaurainville.
8. Vous rejoignez le « chemin neuf », où passe également le GR121. Tournez à gauche et continuez sur 160m, puis prenez à droite « le chemin rural du Bois Collet ».
9. Vous arrivez à la « rue du Mont Blanc ». Tournez à droite et entamez la descente. En bas, tournez à droite vers Loison sur Créquoise, sur la D113. Pour votre sécurité, il est conseillé de traverser la route de suite.
10. Poursuivez la D113 vers la gauche. Après 90m, prenez à gauche « le chemin du prieuré » (voyez le « moulin de la Bleuence » sur votre droite). Vous traversez donc le domaine de la ferme du Prieuré, qui est sur 320m l'unique partie privée de ce sentier. Ici encore plus qu'ailleurs, il sera important de respecter les lieux.
11. Vous rejoignez ensuite la Rue de la Canche, et tournez à droite pour un retour sur la place de la Mairie.



code du randonneur

1. Restez sur les chemins et sentiers balisés.
2. Gardez vos chiens en laisse.
3. Respectez cultures et animaux, outils de travail des agriculteurs.
4. Soyez courtois avec les randonneurs et autres usagers de la nature.
5. Ne jetez rien, emportez vos déchets.
6. Ne faites pas peur en forêt.
7. Observez la faune et la flore sans les toucher.
8. Soyez silencieux et discret.
9. Respectez les équipements d'accueil et de signalisation.
10. Signalez toute difficulté majeure rencontrée sur le parcours.